

FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0421451Z
Type établissement : COLLEGE
Nom établissement : MARC SEGUIN
Adresse : 125, Bld Antonio Vivaldi – BP 70516
Commune : 42007 – SAINT ETIENNE CEDEX 1

Tél : 04/77/74/59/35
Mail : ce.0421451Z@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège Marc Seguin se trouve en périphérie du quartier de Montreynaud à Saint-Etienne. Ce quartier a été aménagé, dans les années 1970, en zone d'habitat. La situation du quartier s'est dégradée avec des problèmes économiques puis sociaux. Il a été classé « quartier politique de la ville » et fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain. Depuis janvier 2013, le quartier est classé en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire).

Le collège Marc Seguin recrute sur les 4 écoles élémentaires ou primaires situées dans le quartier de Montreynaud, duquel le collège se trouve excentré. Le collège a été classé RAR en 2006. Entré dans le programme ECLAIR depuis la rentrée 2011, il a été avec l'ensemble des écoles du secteur établissement préfigurateur REP+ à la rentrée 2014 et confirmé REP+ à la rentrée 2015.

Le collège a un environnement géographique semi-urbain et très aéré, avec des espaces verts. Il est situé dans un cadre agréable. Il a bénéficié d'une restructuration en 2006. Cependant, il reste inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

En mars 2019, 274 élèves sont scolarisés, dont 42 en SEGPA (2 ateliers : HAS et Habitat). La structure pédagogique comporte 3 divisions par niveau en 6ème et 3ème, 2 divisions par niveau en 5ème et 4ème, plus une classe par niveau pour la SEGPA. Les effectifs sont en forte hausse (+17% en 2018) et nous menons un travail de fond, en lien avec le premier degré, pour les consolider et faire en sorte d'endiguer la fuite des meilleurs élèves vers le privé. Le nombre de boursiers est élevé, la mixité sociale est faible et les CSP défavorisées sont surreprésentées (indicateurs APAE : Aide au pilotage et à l'Auto-Evaluation).

Le climat scolaire est serein grâce à une forte mobilisation de l'ensemble des personnels, un

encadrement renforcé et un travail d'équipe favorisé par la mise en place de temps de concertation dans le cadre du dispositif REP+.

Enfin, le collège est entré dans le dispositif « école ouverte » début 2019 et dans ce cadre, des activités sont proposées par les enseignants sur les premiers jours de chaque vacance scolaire.

Missions spécifiques et compétences requises :

Le contrat d'objectifs du réseau a été l'objet d'une réécriture l'an passé et propose de :

Construire la réussite des élèves en développant l'accès à la culture, la maîtrise des langages et l'autonomie dans le travail personnel, dans et hors la classe.

Par ailleurs, nous devons mener à bien l'écriture du contrat d'objectif tripartite qui prendra effet à la rentrée 2020.

Ainsi, pourront être attribuées au titulaire du poste, à côté des missions générales liées à sa discipline, les fonctions et missions suivantes :

- Mise en œuvre d'innovations pédagogiques permettant une prise en charge de la difficulté des élèves ;
- Investissement dans les différents projets EPI, Parcours Avenir, Parcours Citoyen...